



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
4 novembre 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement**
Treizième session
Genève, 10-12 octobre 2022

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur les produits de base et le développement
sur sa treizième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 10 au 12 octobre 2022



Introduction

La treizième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement s'est tenue du 10 au 12 octobre 2022 au Palais des Nations, à Genève, en présence d'une partie des participants, les autres participant à distance.

I. Résumé de la Présidente

A. Séance plénière d'ouverture

1. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale de la CNUCED a dit combien la dynamique des marchés internationaux des produits de base était importante en ces temps de grave détérioration des conditions de subsistance. Les prix des produits de base avaient été très instables. En 2021, l'indice des prix de la CNUCED avait augmenté de 43 % pour tous les groupes de produits de base et, en particulier, pour les combustibles, sous l'effet de la reprise économique amorcée après la pandémie. La guerre en Ukraine avait accentué cette instabilité, notamment pour les produits alimentaires, les sources d'énergie et les engrais ; pour un certain nombre de produits de base, la hausse des prix avait été sensible. L'augmentation des prix de l'énergie, conjuguée à d'autres facteurs, avait fait grimper l'inflation mondiale, au préjudice notamment des pays importateurs nets de combustibles et des pays importateurs nets de produits alimentaires. Les pays en développement avaient donc tout intérêt à accélérer la diversification de leur économie. Au cours de la session, des séances seraient spécifiquement consacrées à deux produits de base, à savoir le bambou et les phosphates. Le bambou était un matériau de construction écologique, qui assurait des logements et des abris à un coût abordable ; il était aussi une source importante de revenu dans de nombreux pays en développement. Quant aux phosphates, utilisés dans les engrais, ils jouaient un grand rôle dans la productivité agricole, et, partant, dans la production alimentaire. Or, le monde faisait face à une crise des engrais, et il importait que cette crise, causée par la hausse des prix, ne finisse pas par résulter d'une pénurie.

B. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

(Point 3 de l'ordre du jour)

2. Au cours de la première séance informelle, le fonctionnaire responsable du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/54) et donné un aperçu des tendances récentes et des perspectives. Il a appelé l'attention sur des produits de base tels que l'or, considéré comme une valeur refuge, les produits alimentaires et les combustibles, dont la hausse des prix s'expliquait, entre autres facteurs, par la pandémie et la guerre en Ukraine. Les prix de l'énergie avaient atteint des niveaux sans précédent. En août 2022, le prix du gaz naturel avait augmenté de 250 % en glissement annuel. À l'échelle mondiale, il en découlait des tensions inflationnistes, qui menaçaient la sécurité énergétique et alimentaire à court terme. C'est pourquoi la CNUCED préconisait la mise en place de systèmes commerciaux et alimentaires résilients, ce qui supposait la diversification des sources d'importation, l'exploitation des marchés régionaux et l'utilisation rationnelle des terres arables et des autres ressources naturelles.

1. Agriculture

3. Les intervenants étaient un économiste principal du Conseil international des céréales, un chef des opérations de l'Organisation internationale du café, une secrétaire auxiliaire du Ministère de l'agriculture de Sri Lanka, une représentante du Réseau international sur le bambou et le rotin, et un économiste de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

4. Le premier intervenant a appelé l'attention sur les faits nouveaux survenus sur les marchés céréaliers. Les perspectives étaient devenues plus encourageantes du côté de l'offre,

mais la menace de l'insécurité alimentaire subsistait, car si l'offre était plus abondante, il n'était toutefois pas certain que plus de céréales seraient disponibles sur les marchés. La hausse des prix nominaux avait mis en évidence un certain nombre de problèmes plus profonds tels que la situation logistique, qui rendait difficile l'approvisionnement en blé. Il était probable que la production de riz diminue pendant le cycle 2022/23, au vu des incertitudes entourant l'offre de plusieurs pays producteurs. Par exemple, les restrictions à l'exportation appliquées en Inde pourraient influencer négativement sur la disponibilité du riz ; la demande serait probablement tirée par l'Afrique subsaharienne, compte tenu de la baisse de la production de blé et du recul des importations chinoises. Il était important de surveiller la situation en Inde, ce pays figurant parmi les principaux producteurs et consommateurs de riz.

5. Le deuxième intervenant a appelé l'attention sur l'évolution du marché du café, lequel avait subi les effets de la pandémie, notamment en raison des longues périodes de fermeture des restaurants et, plus récemment, les effets des phénomènes météorologiques extrêmes et des épisodes de gel et de sécheresse survenus dans des pays producteurs, qui avaient contribué à la hausse des prix. Cette tendance à la hausse se dessinait clairement par rapport à la moyenne des prix sur dix ans. La production de café était vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes et concentrée dans quelques pays (environ 71 % du café vert était produit au Brésil, en Colombie, en Indonésie et au Viet Nam). Le climat d'incertitude et les variations de change continueraient d'influer sur le secteur, tout comme les règlements sur la déforestation et les autres politiques environnementales qui seraient adoptés en réaction aux changements climatiques.

6. La troisième intervenante a fait un exposé détaillé du rôle des cultures vivrières, en particulier du thé, dans l'économie sri-lankaise. La hausse des prix et les changements climatiques avaient aggravé la situation de Sri Lanka en matière de sécurité alimentaire. Il était donc souhaitable de mettre en place des programmes de protection sociale pour les groupes les plus vulnérables. En vue de réduire l'utilisation des produits chimiques dans le secteur agricole, une campagne de promotion des engrais biologiques avait été mise en œuvre, avec le concours des États-Unis d'Amérique et de plusieurs entités, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque mondiale. Cependant, compte tenu de ses réserves en devises limitées, le pays risquait d'avoir du mal à importer des engrais biologiques à long terme.

7. La quatrième intervenante a pris l'exemple de la province chinoise du Sichuan pour présenter les réalisations du Réseau international sur le bambou et le rotin, notamment dans le domaine des innovations scientifiques et technologiques. Elle a toutefois admis que des progrès restaient à faire dans le développement de l'équipement technique.

8. Le cinquième intervenant a donné une vue d'ensemble des marchés mondiaux des produits alimentaires et agricoles. Il en ressortait en particulier que la production agricole augmenterait probablement plus vite que les émissions de gaz à effet de serre qui lui étaient imputables, grâce à la réduction des émissions permise par le progrès technologique. Cependant, il était prévu que les émissions globales augmentent de 6 % en 2030, ce qui rendrait nécessaire l'application de mesures complémentaires.

9. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation sur les facteurs sous-tendant la baisse prévue des prix des produits agricoles, l'un des intervenants a dit qu'en dépit de fluctuations, les prix devraient repartir à la baisse en raison de gains de productivité, ce qui se traduirait par une hausse des rendements et de la production. Le secrétariat s'est enquis des initiatives engagées par les organisations internationales pour améliorer la part des recettes allouées aux caféiculteurs, car elle avait constaté que ceux-ci ne capturaient qu'une faible part de valeur. En réponse, un intervenant a présenté en détail les initiatives engagées par l'Organisation internationale du café. Certaines de ces initiatives tendaient à stimuler la consommation intérieure, de manière à faire augmenter sensiblement la valeur ajoutée, comme au Brésil et en Éthiopie ; d'autres concernaient un type de café donné et visaient, par exemple, à développer les cafés arabicas de spécialité et gourmets par la voie de certifications ou à attirer les investissements dans le but d'étendre les capacités de production de café soluble dans les pays producteurs de café robusta. En ce qui concernait l'instabilité des prix de nombreux produits de base, un intervenant a fait observer que les coûts du transport maritime se répercutaient sur les prix des céréales et quelques intervenants ont relevé que l'appréciation monétaire continuait de peser sur la balance commerciale des pays importateurs. Un

intervenant a ajouté qu'il était important de surveiller l'évolution du marché de l'énergie, car les prix du gaz et les prix du pétrole ne semblaient pas emprunter les mêmes trajectoires. Le secrétariat a rappelé l'intérêt de mettre en place des systèmes plus résilients. Les pays étaient encouragés à développer autant que possible la production intérieure et à utiliser les ressources avec plus d'efficacité. Enfin, une intervenante a invité les investisseurs et les organisations internationales à faciliter l'accès aux engrais pour Sri Lanka.

2. Minéraux, minerais, métaux et sources d'énergie

10. Au cours de la deuxième séance informelle, il a été question des facteurs à l'origine des variations des prix sur les marchés des minéraux, des métaux et des sources d'énergie et des conséquences de ces variations au niveau mondial. Les intervenants étaient un analyste en mines et énergie (Suisse), un expert des produits de base et des risques macroéconomiques, du Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable, le Vice-Président du Global Gas Centre, le Directeur de la technologie de l'unité opérationnelle mondiale chargée des énergies renouvelables de Engie (France), et la Chef de la Division des marchés pétroliers de l'Agence internationale de l'énergie.

11. Le premier intervenant a dit que la pandémie, notamment les mesures de confinement, la reprise économique qui avait suivi et la guerre en Ukraine avaient influé successivement sur l'évolution des prix de certains métaux et minéraux stratégiques. Les variations des prix s'expliquaient dans une large mesure par les variations de l'offre et de la demande dues aux facteurs précités. L'on observait aussi, sous l'effet des marchés financiers, quelques variations de la demande de nickel, qui avaient entraîné une fluctuation des prix. En outre, la demande de véhicules électriques faisait augmenter les prix des minéraux stratégiques. Il faudrait produire ces minéraux stratégiques, parmi lesquels figurait le lithium, en plus grandes quantités pour empêcher une envolée des prix.

12. Le deuxième intervenant a affirmé que les prix des métaux précieux étaient en grande partie tirés par la demande, à des fins industrielles ou à des fins spéculatives, étant donné le statut de valeur refuge des métaux précieux en période d'incertitude. L'offre issue de l'extraction ou du recyclage peinait à répondre à la demande. Les métaux précieux se présentaient comme des produits de placement intéressants ; la valeur que leur conféraient leurs possibles usages industriels et leur rareté constituaient une protection contre l'inflation et les risques de change. Leurs prix étaient souvent le reflet des attentes des investisseurs au vu de la situation du marché et, pour des investisseurs en quête de rendement, des produits de valeur et en quantités limitées étaient une bonne option.

13. Le troisième intervenant a parlé des problèmes d'approvisionnement en gaz en Europe et fait observer que le recours au gaz naturel liquéfié avait permis d'en atténuer les effets et contribué à un rééquilibrage de l'offre et de la demande au niveau mondial. Le gaz naturel liquéfié continuerait probablement de jouer un rôle majeur dans la diversification à long terme des sources d'énergie dans les pays en développement, en remplaçant le charbon et en ouvrant la voie à des gaz à faibles émissions de carbone. Il fallait investir davantage dans les projets ad hoc afin d'aider à maintenir l'équilibre du marché.

14. Le quatrième intervenant a souligné que, compte tenu de la relative simplicité d'installation des infrastructures nécessaires à leur exploitation et de la baisse sensible de leurs prix, l'énergie solaire et l'énergie éolienne présentaient un avantage concurrentiel et offraient de grandes chances aux sources d'énergie renouvelables de faire rapidement partie du bouquet énergétique. Cependant, il subsistait plusieurs obstacles, notamment le manque de disponibilité du réseau, le manque de lieux permettant la production d'énergie solaire et éolienne, et le délai d'obtention des autorisations. S'y ajoutaient des politiques protectionnistes qui freinaient les investissements et des cadres juridiques inadaptés. Bien qu'importante, la croissance des énergies renouvelables restait insuffisante pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050, selon les objectifs fixés. Toute stratégie nationale de transition énergétique devrait être durable et tenir compte des aspects sociaux et environnementaux.

15. Le premier intervenant a dit qu'une transition énergétique radicale supposait de nouvelles infrastructures, et donc des investissements importants. Il a fait observer que l'énergie solaire et l'énergie éolienne n'avaient plus besoin de subventions pour être concurrentielles et a rappelé que leurs prix avaient baissé, au point d'être inférieurs à ceux

des combustibles fossiles. Cependant, il a admis que des problèmes demeuraient, notamment pour le stockage de l'énergie, et risquaient de freiner le développement des énergies renouvelables. En outre, la forte demande faisait augmenter les coûts de fabrication des panneaux photovoltaïques ; cette hausse devrait être maîtrisée afin de renforcer la compétitivité des énergies renouvelables. Il fallait trouver des solutions durables, qui permettent de remplacer les combustibles fossiles. Il fallait que les responsables politiques expriment fermement leur volonté de passer sans délai aux énergies renouvelables.

16. La cinquième intervenante a appelé l'attention sur l'instabilité des prix du pétrole, qui s'était accentuée après le début de la guerre en Ukraine et s'était atténuée récemment, ce qui s'était traduit par une baisse des prix. La croissance de la demande de pétrole ralentissait, en partie en raison des mesures de confinement appliquées en Chine. Le recul récent des prix de l'énergie s'expliquait notamment par la libération de stocks pétroliers d'urgence. En outre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avaient décidé de réduire leur production, tandis que d'autres pays avaient augmenté la leur.

17. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation quant à la manière de limiter la spéculation sur les marchés des minéraux stratégiques et quant à l'influence que la commercialisation de ressources minérales issues des fonds marins pourrait avoir sur les prix, un intervenant a dit que la négociation des prix entre les producteurs et les acheteurs pourrait aider à lutter contre la spéculation et qu'en ce qui concernait les ressources minérales marines, les activités d'extraction restaient peu importantes, leurs coûts n'avaient pas encore été déterminés et leurs effets pourraient ne pas être immédiats, compte tenu du temps qui serait nécessaire pour augmenter la production. En réponse à la question du représentant d'une organisation internationale sur la possibilité que la guerre en Ukraine influe sur la sécurité énergétique ou la transition énergétique, un intervenant a dit que l'indépendance énergétique était recherchée par tous et que des politiques étaient en place pour assurer l'approvisionnement énergétique à court terme ; la sécurité énergétique ne serait garantie à moyen terme qu'avec le développement des énergies renouvelables et la décarbonisation du gaz naturel. Un autre intervenant a fait le lien entre la dynamique de la sécurité énergétique et l'indépendance énergétique, et insisté sur la nécessité d'une accélération de la transition énergétique et d'une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables. Un intervenant a dit que les investissements devraient être consacrés aux infrastructures qui seraient utilisées à l'avenir et que des estimations rigoureuses de la demande à long terme devraient être réalisées. Un autre intervenant a insisté sur la nécessité d'une transition énergétique juste et d'un coût abordable ; il a considéré que l'optimisme quant à ce qui pourrait être réalisé devrait être tempéré et préconisé une démarche prudente, axée sur un sous-investissement stratégique dans les combustibles traditionnels afin de bien gérer la transition énergétique. Le secrétariat a appelé l'attention sur l'accès à l'énergie en Afrique et invité les intervenants à se prononcer sur la question de savoir si une augmentation des investissements pourrait déboucher sur l'exportation de l'énergie plutôt que son utilisation domestique. Un intervenant a fait remarquer que l'Afrique disposait d'une quantité importante de sources d'énergie renouvelables, dont la production, moins onéreuse, pourrait être rapidement étendue afin de répondre aux besoins des pays du continent. Un autre intervenant a dit que l'amélioration de l'accès à l'énergie invitait les pays à se doter de nouvelles infrastructures d'exploitation des énergies renouvelables. Un autre intervenant a indiqué que le manque d'accès à l'électricité était un obstacle majeur à la productivité et que le gaz pouvait être utilisé pour la production d'électricité, en l'absence de sources d'énergie renouvelables. Enfin, un autre intervenant a signalé que les investissements dans les énergies propres étaient repartis à la hausse, mais étaient principalement réalisés en Chine, aux États-Unis et en Europe, et seulement pour un cinquième dans les pays en développement, qui représentaient deux cinquièmes de la population mondiale ; il fallait donc s'employer à combler cet écart.

3. Contribution potentielle du bambou au développement durable

18. Les intervenants ont débattu des moyens de promouvoir l'utilisation durable du bambou et des obstacles à lever pour y parvenir, et ont fait des recommandations en vue du développement du secteur dans les pays en développement. Les intervenants étaient un économiste de la Division du commerce international et des produits de base, un premier conseiller de la Mission permanente du Cameroun auprès de l'Office des Nations Unies et

des autres organisations internationales à Genève, le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Réseau international sur le bambou et le rotin, le responsable des activités de recherche-développement de Moso International (Pays-Bas), une professeure agrégée du Département du génie civil, du génie chimique, de l'environnement et des matériaux de l'université de Bologne (Italie), un professeur du Centre international pour le bambou et le rotin, et le chef du Centre de recherche, de développement et de vulgarisation sur l'urbanisme et la biodiversité (Philippines).

19. Le premier intervenant a présenté la publication de la CNUCED *Commodities at a Glance: Special Issue on Bamboo* (Coup d'œil sur les produits de base : édition spéciale sur le bambou), en mettant en avant le potentiel du bambou en tant que matériau de construction, compte tenu de ses propriétés mécaniques et physiques, et les possibilités de développement d'activités industrielles en aval. Le manque de compétences, de technologies et de connaissances des ressources disponibles avait entravé le développement de ces activités. En attirant des investissements de qualité dans le secteur, il serait possible de favoriser le transfert de connaissances et de technologies et d'améliorer les compétences. En faisant comprendre les possibilités offertes par le bambou, en élaborant des codes de pratique qui conseillent sur son utilisation et en l'intégrant dans les politiques et réglementations nationales sur le logement, il serait possible de promouvoir son usage dans des applications structurelles complexes.

20. Le deuxième intervenant a insisté sur les potentialités du bambou et affirmé la volonté du Cameroun de faciliter la transformation du secteur en vue d'améliorer les conditions de vie de la population. Le Cameroun était prêt à s'associer et à collaborer avec d'autres pays pour développer son secteur du bambou.

21. Le troisième intervenant a insisté sur le rôle du bambou dans la gestion de l'environnement, en particulier dans le stockage du carbone, la protection de la biodiversité et des écosystèmes, et la remise en état des terres dégradées. Le reboisement permettrait d'accroître l'approvisionnement en bois et de ralentir l'érosion des sols, et contribuerait à la protection des eaux souterraines, à l'écotourisme, à la diversité biologique et à l'atténuation des changements climatiques. La remise en valeur des terres présentait aussi l'avantage de créer des emplois et d'accélérer la reforestation. Enfin, le bambou pouvait jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable.

22. Le quatrième intervenant a souligné l'intérêt économique du bambou, en ce qu'il créait de la valeur ajoutée. Cependant, avant d'établir des activités à valeur ajoutée, il fallait en déterminer la viabilité, en analysant les différentes espèces de bambou et leurs propriétés, le volume des récoltes et les coûts de transport jusqu'aux usines, et évaluer les investissements requis. Il fallait des installations différentes selon les produits fabriqués et les parties du bambou utilisées. Une remontée des connaissances du marché vers le secteur de la production pourrait améliorer la qualité des produits en bambou disponibles.

23. La cinquième intervenante a mis en évidence les divers usages des cylindres de bambou et du bambou ouvragé dans le secteur de la construction. En ce qui concernait les cylindres de bambou, elle a mentionné l'hétérogénéité des dimensions, les problèmes de connexion, les facteurs culturels et l'absence de normes parmi les principaux obstacles à son utilisation. Les avantages résidaient dans la vitesse de construction et la durabilité. En ce qui concernait le bambou ouvragé, les effets des adhésifs sur l'environnement était l'un des principaux inconvénients ; les avantages tenaient dans la durabilité, la résistance et les dimensions normalisées. L'intervenante a signalé que des normes étaient en cours d'élaboration. Ces normes pourraient aider à renforcer le secteur du bambou, mais elles devraient être complétées par d'autres afin que tous les aspects de la construction soient pris en considération.

24. Le sixième intervenant a partagé l'expérience de la Chine dans l'établissement d'activités en aval au cours des quarante années écoulées. La recherche avait permis à la Chine de mécaniser sa production, encore manuelle dans les années 1970. Le bambou était utilisé dans la fabrication de nombreux produits dans des secteurs aussi divers que ceux du textile, de la construction et des cosmétiques. Pour parvenir à ce résultat, le pays s'était doté de parcs industriels et avait mené de nombreux projets de recherche, ce qui lui avait permis d'accroître la productivité et de produire des produits de meilleure qualité à partir de bambou.

Les autorités nationales et les autorités locales chargées des zones de production du bambou savaient qu'il était important de développer le secteur du bambou, et fournissaient l'aide nécessaire et adoptaient les mesures appropriées à cette fin.

25. Le septième intervenant a exposé les différentes utilisations du bambou qui étaient faites aux Philippines et indiqué que diverses mesures étaient prises afin de développer ce secteur. Il s'agissait, par exemple, de partenariats public-privé pour aider les start-ups dans la culture du bambou ou de formations à l'intention des personnes qui souhaitaient travailler dans le secteur, pour lesquelles des terrains publics étaient mis à disposition.

26. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'un expert sur ce qui était fait au niveau des pays pour promouvoir l'utilisation du bambou dans le secteur de la construction, l'un des intervenants a indiqué que le Cameroun avait pris des mesures pour mieux connaître ses ressources intérieures et que les compétences s'étaient développées, mais les normes manquaient. Sur ce point, le Cameroun entendait s'inspirer des bonnes pratiques en usage dans d'autres pays. En réponse à la question de plusieurs délégations et experts, qui souhaitaient savoir si le bambou pourrait contribuer à freiner la désertification du Sahel, un intervenant a dit qu'il existait plus de 1 600 espèces de bambou, capables de pousser dans des sols divers, et qu'il serait prudent de tenir compte de la quantité de précipitations nécessaire, de l'état du sol et de la température, pour choisir les espèces les plus appropriées en milieu désertique. En réponse à la question d'un expert sur les obstacles à l'émergence d'un secteur du bambou dans les pays en développement, un intervenant a fait observer que toutes les espèces ne constituaient pas de bonnes matières premières pour les activités en aval et que des recherches complémentaires étaient donc nécessaires. Pour développer le secteur du bambou, il faudrait s'employer à aligner la production sur la demande et, compte tenu des compétences requises, il semblait judicieux que les activités à valeur ajoutée portent d'abord sur des produits bas de gamme avant d'être plus diversifiées et de concerner des produits finis haut de gamme. Selon un autre intervenant, la CNUCED devrait examiner comment le bambou pourrait servir à la fabrication de produits en adéquation avec la demande et réfléchir à la manière de diffuser ces informations. Un intervenant a souligné que le partage de connaissances était l'une des étapes de la promotion du bambou ; il a dit que le bambou présentait un potentiel d'exportation élevé, mais que les exportations devraient d'abord concerner des produits simples. Un autre intervenant a indiqué que, dans une région minière chinoise touchée par la désertification, la plantation de bambous avait permis une remise en état des terres et favorisé l'écotourisme ; en outre, les pousses de bambou avaient leur part dans le secteur alimentaire florissant qui avait fait son apparition. Un intervenant a souligné le rôle essentiel de la normalisation dans la généralisation de l'utilisation du bambou, les normes pouvant contribuer à une diversification des usages du bambou, et a fait observer que l'Organisation internationale de normalisation pourrait donner des orientations à cet égard. Enfin, un autre intervenant a signalé que le Réseau international sur le bambou et le rotin travaillait aux côtés de ses pays membres à l'élaboration de normes.

4. Engrais phosphatés et sécurité alimentaire : le point sur les phosphates

27. Les intervenants ont rendu compte de la situation générale sur les marchés des phosphates. Le fonctionnaire responsable du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base a ouvert la séance en soulignant l'importance des phosphates pour la sécurité alimentaire et la transition énergétique. Les intervenants étaient un économiste de la Division du commerce international et des produits de base, le fondateur de la société Norge Mining (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et la Directrice du service de l'intelligence économique de l'International Fertilizer Association.

28. Le premier intervenant a donné une vue d'ensemble des types de phosphates et de leurs utilisations dans divers secteurs, notamment celui de l'agriculture. En ce qui concernait la structure du marché, quatre pays (la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie et le Maroc) représentaient plus de 70 % de la production mondiale de phosphates. Il existait une relation étroite entre l'utilisation de phosphates agricoles et les prix des engrais et de l'énergie, ce qui était actuellement problématique. En outre, les disparités régionales dans la consommation de phosphates montraient que de nombreux pays africains recouraient généralement peu aux engrais. Il importait de mieux comprendre les obstacles qui empêchaient les agriculteurs africains de se procurer des engrais et de proposer des solutions.

29. Le deuxième intervenant a mentionné la découverte récente de gisements de phosphate en Norvège et fait observer que ce pays pourrait devenir un exportateur de premier plan. Ces nouveaux gisements contribueraient à améliorer la sécurité alimentaire et à faciliter la transition énergétique, alors que les marchés des engrais avaient été ébranlés à plusieurs reprises, notamment par la pandémie, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la guerre en Ukraine. Ils seraient particulièrement utiles à l'Union européenne, qui visait à devenir moins tributaire des importations de matières premières critiques, mais aussi à d'autres partenaires commerciaux, et permettrait de réduire la dépendance à l'égard d'un petit nombre d'importateurs, voire d'un importateur unique. En ce qui concernait la durabilité et les activités extractives, l'intervenant a insisté sur l'importance du respect des normes relatives aux questions d'environnement, de société et de gouvernance et des politiques existantes. Enfin, il a souligné que les problèmes d'approvisionnement en céréales, conjugués aux pénuries d'engrais, menaçaient sérieusement la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu.

30. La troisième intervenante a rendu compte de l'évolution récente des prix des engrais, notamment des phosphates, et donné des prévisions pour la consommation sur cinq ans. Elle a fait observer qu'il était rare que la chaîne d'approvisionnement subisse autant de perturbations en si peu de temps, comme cela était le cas. En plus des tensions géopolitiques et de la hausse des prix de l'énergie, l'incertitude et les restrictions à l'exportation, qui faisaient craindre pour la disponibilité, ont eu des effets négatifs sur le marché des engrais. En raison des limitations de la production et des exportations et des coûts élevés de la production de potasse et d'azote, qui nécessitait beaucoup d'énergie, le principal problème dans les prochaines années pourrait bien être le manque de potasse, et, dans une moindre mesure, le manque d'azote et de phosphates. Compte tenu des prix élevés et des difficultés d'accès au marché, les engrais pourraient être beaucoup moins utilisés en Afrique, au détriment de la sécurité alimentaire dans la région.

31. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation sur les statistiques de la production de phosphates par territoire, le secrétariat a indiqué que la base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture renseignait à ce sujet. En réponse à la question d'un expert sur les perturbations actuelles, un intervenant a signalé que des discussions étaient en cours en vue de la reprise des exportations d'ammoniac en provenance de la Fédération de Russie, notamment sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le secrétariat a invité les intervenants à étudier la mesure dans laquelle la demande africaine d'engrais phosphatés était satisfaite par la production intérieure. Un intervenant a dit qu'il importait de considérer séparément l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne pour déterminer avec exactitude l'origine des exportations, car le Maroc était un important producteur de phosphates ; il a fait observer que les besoins en Afrique subsaharienne n'étaient pas satisfaits uniquement par les producteurs de la région.

5. Engrais phosphatés et sécurité alimentaire : pour une plus large utilisation des engrais phosphatés dans les pays en développement

32. La séance a porté sur l'accès aux engrais phosphatés et sur l'extension de l'utilisation des engrais dans les pays en développement. Les intervenants étaient le Directeur général de l'Institut africain de nutrition des plantes, la responsable du développement des activités de l'Office chérifien des phosphates (Maroc), et une secrétaire auxiliaire du Ministre de l'agriculture de Sri Lanka.

33. Le premier intervenant a souligné l'importance de la santé des sols pour la productivité agricole et expliqué comment l'utilisation de nutriments inappropriés était préjudiciable au rendement, ce qui créait un cercle vicieux et entraînait dégradation des terres, malnutrition et pauvreté. En outre, l'incertitude sur les marchés et la méconnaissance des méthodes d'utilisation optimale des engrais jouaient contre les agriculteurs. L'Institut africain de nutrition des plantes s'efforçait d'aider les agriculteurs et de développer l'utilisation des engrais en Afrique, notamment par la voie de deux projets qui tenaient compte des types de sol et des capacités financières des exploitants, afin d'améliorer les pratiques agricoles. Il fallait rendre les systèmes de production plus résilients afin qu'ils puissent mieux absorber les chocs à court terme, tout en restant financièrement viables.

34. La deuxième intervenante a dit combien une bonne utilisation des engrais était importante pour l'augmentation des rendements. En 2020, 64 % des engrais phosphatés utilisés en Afrique avaient été produits localement, mais cette production avait été répartie inégalement sur le continent. L'Office chérifien des phosphates concourait donc au développement des capacités locales de production. Outre que les engrais leur étaient financièrement peu accessibles et qu'ils ne savaient guère comment les utiliser au mieux, les agriculteurs africains devaient aussi faire face à des coûts de fret et des droits et taxes importants.

35. La troisième intervenante a rendu compte de la situation et de l'évolution du secteur des phosphates à Sri Lanka et mentionné le projet des autorités de produire un superphosphate simple à partir de l'apatite du gisement d'Eppawala. L'objectif était de compenser partiellement les importations de phosphates, de manière à économiser des devises et à rendre moins nécessaire le subventionnement des engrais. Ce projet pourrait faciliter l'accès des agriculteurs aux engrais et profiter au secteur agricole.

36. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation sur les techniques en cours d'élaboration qui devraient permettre aux agriculteurs de déterminer la quantité optimale de phosphore à acheter et à utiliser, un intervenant a dit que l'une des missions de l'Institut africain de nutrition des plantes était de fournir aux agriculteurs des recommandations spécifiques, adaptées aux terres cultivées – ce qui impliquait de connaître les différentes propriétés du sol, d'anticiper et de conseiller sur la meilleure façon d'utiliser les engrais – à la situation biophysique et aux moyens économiques des agriculteurs, afin que les options proposées pour accroître les rendements soient viables d'un point de vue scientifique et financier. Un expert a proposé de s'intéresser aux méthodes de production d'engrais dans certains pays développés tels que le Japon, où les engrais liquides issus de résidus animaux et végétaux sont d'une qualité et d'un prix comparables à ceux de produits plus traditionnels disponibles sur le marché. En réponse à la question d'un expert sur la manière de vaincre les réticences d'ordre écologique des populations locales à l'égard des activités d'extraction du phosphate, un autre expert a fait observer que les conséquences pour l'environnement dépendaient du milieu géologique des gisements et des pratiques d'extraction, de transport et de gestion des déchets. À cet égard, il a invité à respecter les meilleures pratiques d'extraction, à faire preuve de transparence et à associer les parties prenantes, y compris les populations locales, afin que les activités soient accueillies plus favorablement.

C. Stratégies de diversification économique dans les pays en développement tributaires des produits de base

(Point 4 de l'ordre du jour)

37. À l'ouverture de la séance informelle, le fonctionnaire responsable du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note « Stratégies de diversification économique dans les pays en développement tributaires des produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/53), en insistant sur le problème persistant de la dépendance à l'égard des produits de base.

1. Diversification des produits et des exportations

38. Il a été question de la diversification dans les pays en développement tributaires des produits de base dans le contexte des crises mondiales (changements climatiques, pandémie et guerre en Ukraine). Les intervenants étaient un économiste de la Division du commerce international et des produits de base et le fondateur de la société Norge Mining (Royaume-Uni).

39. Le premier intervenant a mis en évidence les facteurs de diversification des exportations qui avaient fait leurs preuves, à savoir les meilleures pratiques, les facteurs horizontaux et les mesures ciblées.

40. Le deuxième intervenant a fait un exposé théorique sur la manière dont les pays en développement tributaires des produits de base pourraient progresser dans la chaîne de valeur grâce à une bonne gouvernance politique et économique.

41. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a dit combien il était difficile de diversifier les exportations, en particulier dans des économies déjà diversifiées, et a considéré que la CNUCED devrait renforcer ses travaux statistiques sur la dépendance des pays à revenu intermédiaire à l'égard des produits de base. Au sujet de l'intérêt de renforcer la compétitivité et d'améliorer l'accès aux marchés, le représentant d'une organisation internationale a demandé de plus amples renseignements sur la mise en pratique de la proposition faite dans l'exposé théorique et sur le changement de modèle de gouvernance qui s'imposait dans les pays en développement tributaires des produits de base. Une délégation a insisté sur les liens entre la diversification et la résilience de l'économie. En réponse à la question d'une autre délégation sur la manière dont la CNUCED pourrait aider les pays en développement tributaires des produits de base, le secrétariat a présenté des exemples de l'appui que la CNUCED fournissait dans le cadre de ses trois grands domaines d'action.

2. Cas de diversification

42. Des exemples concrets de diversification ont été présentés. Les intervenants étaient un haut responsable de la planification agricole du Ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire (Maurice), une consultante à l'international (Suisse), un expert en financement et investissement (République démocratique du Congo), le Directeur exécutif de Beer Sectoral Group (Nigéria) et un conseiller en stratégie et développement du Fonds commun pour les produits de base.

43. Le premier intervenant a exposé la stratégie que Maurice avait appliquée avec succès dans les années 2000 pour réduire sa dépendance à l'égard des exportations de sucre et les répercussions de cette stratégie sur la résilience de l'économie.

44. La deuxième intervenante a mis en évidence les possibilités de valorisation du secteur de la viande en Mongolie, à l'aide de nouvelles technologies comme celle de la chaîne de blocs, et les obstacles à cette entreprise.

45. Le troisième intervenant a expliqué que, pour développer la chaîne de valeur des batteries, la République démocratique du Congo avait adopté une stratégie qui tirait parti des gisements locaux de métaux critiques tels que le cobalt, le nickel, le manganèse et le lithium, et mettait l'accent sur les précurseurs de batterie.

46. Le quatrième intervenant a fait une analyse de la manière dont les marchés régionaux et l'innovation pouvaient aider les brasseurs africains à étendre leurs activités et à renforcer la création locale de valeur ajoutée.

47. Le cinquième intervenant a insisté sur l'importance d'instruments financiers qui permettent d'investir davantage dans la diversification et sur l'intérêt de la transparence et de la communication d'informations concernant les questions d'environnement, de société et de gouvernance.

48. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont mis en évidence les obstacles structurels auxquels se heurtaient les pays en développement tributaires des produits de base dans leurs efforts de diversification économique et ont insisté sur la nécessité de repenser la logique des chaînes de valeur, car une logique purement économique les rendait fragiles. Quelques délégations ont fait mention des dispositions que la République démocratique du Congo avait prises pour développer un secteur local des intrants de batterie, en soulignant que ces dispositions s'inscrivaient dans la Vision africaine des mines définie par l'Union africaine, et ont affirmé que d'autres mesures ambitieuses pourraient être adoptées, au vu de la production intérieure de batteries complètes. Une délégation a insisté sur l'intérêt stratégique des ressources minérales marines et invité à accorder une plus grande attention aux activités de l'Autorité internationale des fonds marins. Une autre délégation a mis l'accent sur les répercussions négatives de la guerre en Ukraine sur les marchés des produits de base, l'Ukraine étant l'un des principaux pays céréaliers et contribuant à nourrir jusqu'à 400 millions de personnes chaque année.

3. Diversification à des fins de sécurité alimentaire

49. La situation de plusieurs pays en matière de sécurité alimentaire a été examinée. Les intervenants étaient l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine

auprès de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, le fonctionnaire responsable du Service de l'analyse commerciale de la Division du commerce international et des produits de base, une chargée de cours d'économie et membre du Centre de recherche sur le développement du secteur des entreprises et de l'économie en Afrique, de l'Université de l'Ouest de l'Écosse (Royaume-Uni), un assistant adjoint à l'agriculture du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture (Arabie saoudite), et une spécialiste de l'analyse des politiques de l'Institut international du développement durable.

50. Le premier intervenant a présenté les différents canaux de transmission par lesquels les variations des prix des produits de base influent sur les économies des pays en développement. Il a donné l'exemple de la République dominicaine, qui s'était affranchie de sa dépendance à l'égard des produits de base et avait diversifié la structure de son économie.

51. Le deuxième intervenant a souligné l'influence des obstacles au commerce sur la diversification. Des données montraient que des mesures non tarifaires telles que des règlements techniques exerçaient une plus grande influence sur le commerce des pays en développement que les droits de douane. En particulier, les mesures non tarifaires constituaient de sérieux obstacles au commerce dans le secteur agricole et faisaient plus durement sentir leurs effets sur les femmes, les petites et moyennes entreprises et les pays les moins avancés.

52. La troisième intervenante a fait observer que les échanges locaux de produits de base pourraient aider à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique. Ces échanges pourraient être un moyen de remédier aux principaux problèmes que rencontraient les petits exploitants, à savoir les coûts élevés du commerce, les risques de prix et l'accès limité aux marchés.

53. Le quatrième intervenant a dit qu'en Arabie saoudite, le système alimentaire était exposé à divers problèmes, dont le manque d'eau, la faible fertilité des sols et les changements climatiques. Il a indiqué que parmi les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire figuraient la diversification des importations et le développement de la production intérieure, de l'agriculture circulaire et des investissements responsables dans le secteur alimentaire.

54. La cinquième intervenante a expliqué le rôle des normes privées de durabilité dans la sécurité alimentaire à l'intérieur de la Communauté d'Afrique de l'Est. Ces normes pouvaient contribuer non seulement à l'accroissement de la productivité, mais aussi à la promotion du commerce régional et au renforcement de la résilience aux changements climatiques. La généralisation de leur application était surtout freinée par leur manque de reconnaissance officielle, la faible demande de produits qui leur soient conformes à l'intérieur de la Communauté et les coûts élevés d'entrée sur le marché pour les agriculteurs.

55. Au cours du débat qui a suivi, un expert a dit que, bien que subtiles, les mesures non tarifaires constituaient un fardeau pour les exportateurs. Un intervenant a pris note que de nombreuses mesures non tarifaires avaient été mises en place à des fins importantes, telles que la sécurité alimentaire, mais a affirmé qu'il était essentiel de réduire les coûts du commerce qui leur étaient associés, par une plus grande transparence et des mesures bien conçues. Une façon de faire intéressante était présentée à l'annexe 5 de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, consacrée aux barrières non tarifaires. Une délégation a fait observer que les procédures de certification pouvaient être coûteuses pour les exportateurs, au point de constituer un obstacle au commerce. Elle a ajouté qu'une plus grande attention devrait accorder à la contribution potentielle des variétés céréalières locales et des connaissances traditionnelles à une agriculture durable. Une autre délégation a dit que la diversification et la transition énergétique étaient au cœur de la stratégie de relance en Algérie et que les secteurs de l'énergie et des industries extractives jouaient un rôle important, notamment en générant des ressources financières qui pourraient être investies dans l'exécution de cette stratégie. En réponse à la question d'un expert sur les ressources en eau allouées à l'agriculture en Arabie saoudite et le rôle du dessalement, un intervenant a expliqué que l'eau dessalée ne pouvait pas être utilisée directement à des fins agricoles en raison de sa teneur en bore et qu'il était d'usage d'employer conjointement de l'eau du sous-sol, de l'eau dessalée et traitée, et de l'eau de pluie collectée. Il a ajouté que l'innovation et la technologie étaient déterminantes pour l'accroissement de la productivité et l'utilisation rationnelle des ressources dans le secteur agricole en Arabie saoudite. En réponse à la question d'un expert

sur d'autres projets de diversification et de valorisation en République dominicaine, consistant par exemple à passer de la production de cacao biologique à celle de chocolat biologique, un intervenant a dit que de tels projets étaient en cours.

D. Conclusion

56. Dans ses remarques finales, la fonctionnaire responsable de la Division du commerce international et des produits de base a fait la synthèse des débats. Elle a relevé que la reprise subséquente à la pandémie et la guerre en Ukraine avaient entraîné une augmentation généralisée des prix des produits alimentaires et des sources d'énergie, ce qui avait été préjudiciable aux pays en développement importateurs nets de produits alimentaires et/ou de combustibles. En ce qui concernait la diversification des activités économiques et des exportations, la diversification se présentait comme une nécessité pour rendre moins vulnérables les pays en développement, importateurs ou exportateurs de produits de base. Les normes relatives aux questions d'environnement, de société et de gouvernance, mises en place par de nombreuses entreprises dans les pays développés, pourraient amener à une transformation additionnelle sur site des produits primaires. En ce qui concernait le bambou et les phosphates, il avait surtout été question de l'intérêt économique du bambou pour les pays en développement, en particulier des possibilités de diversification de la production et d'industrialisation qu'il offrait, et de l'importance des phosphates, notamment des engrais phosphatés, pour ce qui était de garantir la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

57. Exerçant son droit de réponse, une délégation a exprimé son désaccord avec les déclarations qui avaient été faites au sujet des causes de la hausse des prix des produits alimentaires et a fait observer qu'un accord négocié sous l'égide de l'ONU en vue de l'exportation de céréales depuis la région de la mer Noire était mis en œuvre afin d'atténuer l'insécurité alimentaire.

58. Dans ses remarques finales, le Vice-Président-Rapporteur a dit attendre avec impatience la suite de la collaboration sur les questions examinées pendant la session.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

59. À sa séance plénière d'ouverture, le 10 octobre 2022, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a élu M^{me} Maimuna Kibenga Tarishi (République-Unie de Tanzanie) Présidente et M. José Roberto Sánchez-Fung (République dominicaine) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

60. Également à sa séance plénière d'ouverture, le 10 octobre 2022, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.2/52), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Stratégies de diversification économique dans les pays en développement tributaires des produits de base.
5. Adoption du rapport de la réunion.

C. Adoption du rapport de la réunion

(Point 5 de l'ordre du jour)

61. À sa séance plénière de clôture, le 12 octobre 2022, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité de la Présidente, la version finale du rapport sur la treizième session après la clôture de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Malaisie
Algérie	Maroc
Allemagne	Maurice
Arabie saoudite	Mongolie
Barbade	Mozambique
Bolivie (État plurinational de)	Nicaragua
Burkina Faso	Niger
Cambodge	Nigéria
Cameroun	Oman
Chine	Pakistan
Congo	Panama
Égypte	Pérou
El Salvador	Philippines
Émirats arabes unis	République démocratique du Congo
Espagne	République dominicaine
État de Palestine	République-Unie de Tanzanie
Fédération de Russie	Seychelles
Gabon	Sri Lanka
Gambie	Togo
Inde	Ukraine
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Jamaïque	Viet Nam
Jordanie	Zambie
Kenya	Zimbabwe
Liban	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :
 - Conseil international des céréales
 - Fonds commun pour les produits de base
 - Groupe international d'étude du caoutchouc
 - Italo-Latin American Institute
 - Organisation de coopération et de développement économiques
 - Organisation de la coopération islamique
 - Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Organisation internationale du café
 - Secrétariat du Commonwealth
 - Union européenne

3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
 - Groupe de la banque mondiale
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation mondiale de la Santé
 - Organisation mondiale du commerce

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.13.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

Institut international du développement durable

International Network for Standardization of Higher Education Degrees

Third World Network

Village Suisse ONG
